

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la suppression gaz par la société PRC au 24 rue de la Libération à Forges-les-Eaux.
- Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement

N°2023-228

Objet :

PRC

Suppression gaz

24 rue de la Libération

13 novembre 2023 au 28
décembre 2023

ARRETE :

Article I :

Le chantier pour la suppression de gaz au 24 rue de la Libération à Forges-les-Eaux est accordé du 13 novembre 2023 au 28 décembre 2023.

Article II :

Cette disposition sera matérialisée par la pose de panneaux et barrières de sécurité. La société PRC, 15 route de Neufchâtel, 76270 Mesnières-en-Bray prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question.

La couleur de l'enrobé devra être reconstituée à l'identique.

Article III :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 30 octobre 2023

Le Maire
Christine LESUEUR



Publié électroniquement sur
le site internet de
Forges-les-Eaux, le : 31 octobre 2023